

## Pully présente un budget proche de l'équilibre pour 2017.

Le budget 2017 de Pully prévoit un résultat légèrement bénéficiaire de CHF 123'200.00 avec des charges et des revenus d'un peu plus de CHF 154 mios.

### Charges maîtrisables

Le budget 2017 prévoit une diminution des *charges maîtrisables* d'environ CHF 1.7 mios (-2.8 %) par rapport au budget 2016 et augmentent d'approximativement CHF 3.3 mios (+5.9 %) par rapport aux comptes de l'année 2015.

Les charges relatives aux *autorités et personnel* augmentent légèrement de 0.2 % par rapport au budget 2016 et de CHF 1 mio (+3.7 %) par rapport aux comptes 2015. Cette progression provient de l'augmentation de l'effectif du personnel communal d'environ 1.4 équivalent temps plein (ETP). Les charges relatives au personnel auxiliaire sont identiques à celles du budget 2016.

Les *achats de biens de services et marchandises* sont en diminution de CHF 1.7 mios (-6.8 %) par rapport au budget 2016, mais en hausse de CHF 1.1 mios (+4.9 %) par rapport aux comptes 2015. Ceci traduit la volonté de la Municipalité de poursuivre un effort nécessaire dans plusieurs domaines, notamment : le maintien de la valeur du patrimoine communal, l'amélioration de la qualité des espaces publics et l'offre culturelle.

Finalement, les *aides et subventions* diminuent de CHF 121'000.00 (-1.7 %) par rapport au budget 2016, mais augmentent de CHF 1.2 mios (+21.0 %) par rapport aux comptes 2015. Cette forte progression provient essentiellement du coût de la Fondation pour l'enfance et la jeunesse suite à la création de nouvelles places d'accueil et de la progression de notre participation au financement du maintien à domicile.

### Charges non-maîtrisables

Globalement, les charges non maîtrisables diminuent de CHF 1.1 mios (-1.3 %) par rapport au budget 2016 et d'un peu moins de CHF 2.8 mios (-3.2 %) par rapport aux comptes 2015. Cette baisse provient essentiellement de l'évaluation favorable pour la Ville du décompte final de la péréquation pour 2016.

### Revenus

Le taux d'imposition communal pris en compte dans le cadre de l'élaboration du budget 2017 est de deux points inférieur à celui retenu pour les comptes 2015, soit un taux de 61.0.

Les *recettes fiscales* diminuent d'environ CHF 2.1 mios (-2.0 %) par rapport au budget 2016, mais augmentent de CHF 2.7 mios (+ 2.8 %) par rapport aux comptes 2015.

Les *revenus non fiscaux* sont quasiment identiques à ceux du budget 2016 (-0.04 %) et sont inférieurs d'environ CHF 0.9 mio (-2.0 %) par rapport aux comptes 2015

## Marge d'autofinancement - Endettement communal

Pully devrait obtenir une *marge d'autofinancement* positive d'environ CHF 4.4 mios.

Cette somme ne sera pas suffisante pour financer l'entier des investissements communaux planifiés pour 2017. Pully devra donc recourir à l'emprunt afin de couvrir une partie des investissements.

Par conséquent, la *dette communale* consolidée devrait vraisemblablement se situer aux alentours de CHF 95.0 mios au 31 décembre 2017.

## Conclusions

Le projet de budget 2017 est équilibré, notamment grâce à la bonne maîtrise des charges maîtrisables, qui sont en stagnation, et à la suppression de certaines marges constatées, entre autres, au niveau du financement d'entités intercommunales.

La prévision d'une marge d'autofinancement positive ne sera sans doute pas suffisante pour financer l'entier des investissements prévus (entretien du patrimoine communal - bâtiments et réseaux -, PALM et ses projets connexes, réhabilitation de la STEP, modernisation des installations sportives et de loisirs), ces derniers provoqueront vraisemblablement une progression de l'endettement communal.

Néanmoins, ces investissements devraient également avoir comme conséquence des revenus supplémentaires qui devraient améliorer de manière non négligeable la situation financière future de la Commune.

Pully, le 5 décembre 2016 - La Municipalité

### ***Renseignements complémentaires:***

Ville de Pully - Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles,  
Gil Reichen, Syndic - Claude-Alain Chuard, Chef du service des finances - 021 721 31 46 -  
finances@pully.ch